



## CANADIAN POULTRY MEAT AND EGG INDUSTRIES WTO TRADE POSITION

May 2001

As World Trade Organization (WTO) agricultural negotiations have started in 2000, the Canadian poultry meat and egg production and processing industries represented by six national organizations: Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency (CBHEMA); Canadian Egg Marketing Agency (CEMA); Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC); Canadian Turkey Marketing Agency (CTMA); Chicken Farmers of Canada (CFC); and Further Poultry Processors Association of Canada (FPPAC) have adopted a unified position to help guide the Canadian negotiating position.

Combined, the Canadian poultry and egg industries in 1999 generated \$2.2 billion in farm cash receipts and over \$5 billion in total retail sales. There are close to 8,500 Canadians employed full time on almost 5,000 farms, and about 17,000 Canadians employed full time in 550 hatcheries, egg grading stations, and processing and further processing plants. The total value of feed purchases was almost \$1 billion. The investment in plant and equipment is more than \$1.5 billion. Exports have increased dramatically over the past 5 years to \$104.8 million, representing more than 4.6% of production.

## POSITION COMMERCIALE DES INDUSTRIES CANADIENNES DE LA VOLAILLE ET DES OEUFS EN PRÉVISION DU CYCLE DE L'OMC

Mai 2001

Les négociations en agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ayant débuté en 2000, les industries canadiennes de la production et de la transformation de la volaille et des oeufs, représentés par six organismes nationaux : l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC), l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO), le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV), l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD), les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV), ont conjointement élaboré et adopté une position unique afin d'appuyer la position canadienne.

En 1997, les industries canadiennes de la volaille et des oeufs ont, ensemble, généré 2,2 milliards de dollars en recettes agricoles et plus de 5 milliards de dollars de ventes au détail. On compte près de 8 500 employés à plein temps dans environ 5 000 fermes et environ 17 000 Canadiens et Canadiennes occupent un emploi à plein temps dans des couvoirs, des postes de classement, et des usines de transformation et de surtransformation. La valeur totale des achats de provendes s'élevait à près de 1 milliard de dollars. Les investissements dans des usines et de l'équipement dépassent 1,5 milliard de dollars. Au cours des cinq dernières années, les exportations se sont accrues de façon importante, représentant maintenant 104,8 millions de dollars ou 4.6 % de la production.

## 1. Basic Principles:

- 1.1 Canada should approach the next WTO round of multilateral negotiations with the objective of achieving measurable results that are positive for all sectors of the Canadian poultry and egg industries.
- 1.2 A WTO agreement must preserve the ability of the Canadian poultry and egg industries to function in an environment that is stable and conducive to profitability and growth. Given the Canadian government support for supply management, effective over-quota tariffs, access level consistent with WTO commitments and clean and transparent TRQ administration rules must be maintained to operate an effective domestic supply management system.
- 1.3 The WTO should be the vehicle for the establishment of fair and effective trade rules.
- 1.4 There needs to be predictable, transparent and binding rules to reduce the risk and improve the fairness of doing business internationally, including an enhanced dispute settlement system.
- 1.5 An initial “down payment” would generate a great deal of uncertainty for our markets and therefore should be opposed. (i.e. This concept proposed by Cairns group implies substantial adjustments to domestic support, export competition and market access during the first year of the implementation, starting at the end-point of the Uruguay Round commitments, and contravenes the WTO objective of progressive reforms.)
- 1.6 There must be no trade-off between Canadian agricultural sectors, as well as no trade-off between agriculture and another industrial sector.

## 1. Principes fondamentaux :

- 1.1 Le Canada doit amorcer la prochaine ronde de négociations multilatérales de l'OMC avec, comme objectif, d'atteindre des résultats mesurables pour tous les secteurs des industries canadiennes de la volaille et des oeufs.
- 1.2 Les accords de l'OMC doivent préserver la capacité des industries canadiennes de la volaille et des oeufs de fonctionner dans un environnement stable menant à la rentabilité et à la croissance. Comme le gouvernement du Canada appuie le système de gestion des approvisionnements, il faut maintenir les tarifs hors contingent à un niveau suffisant, un accès aux marchés conforme aux engagements de l'OMC et des règles d'administration des CT claires et transparentes. Sans ces mesures, le système canadien de gestion des approvisionnements ne pourrait fonctionner efficacement.
- 1.3 L'OMC doit être le forum par excellence pour l'élaboration de règles commerciales justes et efficaces.
- 1.4 Il est nécessaire d'avoir des règles prévisibles, transparentes et exécutoires afin de réduire les risques et d'améliorer l'équité au niveau du commerce international, y compris un mécanisme amélioré de règlement des différends.
- 1.5 Il faut s'opposer à une « réduction initiale » importante, car elle engendrerait une grande incertitude sur nos marchés. (Ce concept, proposé par le Groupe de Cairns, implique des ajustements importants au soutien interne, à la concurrence à l'exportation et à l'accès aux marchés lors de la première année d'application, à partir des engagements de la Ronde de l'Uruguay, et sont contraires à l'objectif de l'OMC qui préconise des réformes graduelles).
- 1.6 Il ne doit y avoir aucune concession ni entre les secteurs agricoles canadiens, ni entre le secteur agricole et d'autres secteurs industriels.

1.7 Zero-for-zero initiatives can be pursued for specific sectors that want to further liberalise their own trade, as long as these initiatives are not linked to any other negotiating issues or commitments.

## 2. Export Subsidies

2.1 The elimination of export subsidies should be the primary objective of trade negotiations since they constitute the most significant distortions to trade. As an example, it should be noted that the US and EU account for 99.4% of the volume of subsidised poultry meat exports.

2.2 Where international food aid, export credit and export promotion programs are permitted, fair, effective and stringent WTO trade rules should govern their practices.

## 3. Market Access

3.1 All in-quota tariffs should be eliminated in order to achieve effective minimum access.

3.2 Over-quota tariffs must be maintained at levels that ensure no more access than the committed level of the Tariff Rate Quota (TRQ).

3.3 Clear and binding rules governing market access must be established to ensure all countries provide 5% market access. There should be no further expansion of Canada's level of market access until all countries match our WTO minimum access commitments. For example, as a result of there only being guidelines in the Uruguay Round agreement, Canada will be providing 21% access for broiler hatching eggs, 7.5% for chicken, and 5% for turkey and eggs, while the EU will only provide less than 1% for poultry.

1.7 Il faut autoriser la poursuite des initiatives zéro-zéro au profit de secteurs spécifiques qui veulent libéraliser encore davantage leurs échanges commerciaux pourvu que ces initiatives ne soient liées ni à d'autres points visés par les négociations, ni à d'autres engagements.

## 2. Subventions à l'exportation

2.1 L'objectif premier des négociations commerciales doit être l'abolition des subventions à l'exportation puisqu'ils sont l'obstacle le plus nuisible au commerce. Par exemple, nous soulignons que les États-Unis et l'UE sont responsables de 99,4 % du volume d'exportations subventionnées de volaille.

2.2 Dans les cas où sont autorisés des programmes internationaux d'aide alimentaire, ainsi que des programmes de crédits d'exportation et de promotion des exportations, il importe que ces activités soient sujettes à des règles commerciales justes, efficaces et exécutoires de l'OMC.

## 3. Accès aux marchés

3.1 Tous les tarifs sur les quantités contingentées doivent être éliminés afin de permettre un accès minimum véritable.

3.2 Les tarifs sur les quantités au delà des contingents doivent être maintenus à des niveaux assurant un accès équivalent au niveau du contingent tarifaire (CT).

3.3 Il faut établir des règles claires et exécutoires régissant les engagements d'accès minimum aux marchés afin que tous les pays garantissent un accès de 5 % à leur marché. Le Canada ne devrait pas permettre un meilleur accès à ses marchés tant que les autres pays n'auront pas pris d'engagements minimums équivalents aux siens en ce qui concerne l'accès à leurs marchés auprès de l'OMC. Par exemple, puisqu'il existe des directives uniquement dans l'entente découlant de la ronde Uruguay, le Canada offrira un accès de 21 % à son marché d'oeufs d'incubation de poulet à chair, 7,5 % à celui du poulet et 5 % pour celui du dindon et des oeufs alors que l'UE offre un accès inférieur à 1 % pour les produits avicoles.

- |  |   |
|--|---|
| <p>3.4 Minimum market access should be provided on an equivalent basis, using the same reference period for all agriculture products.</p>  | <p>3.4 L'accès minimum aux marchés devrait être consenti sur une base équivalente. En d'autres termes, la même période de référence devrait s'appliquer à tous les produits agricoles.</p>  |
| <p>3.5 Product groupings should be established to define a common international definition of specific product groups (e.g. chicken, turkey, eggs and broiler hatching eggs) for all WTO members. Common specific product groups will ensure that countries are not able to use aggregation or disaggregation of products to circumvent their market access commitments.</p>                                     | <p>3.5 Il faudrait regrouper les produits afin de définir des catégories spécifiques (p. ex., poulet, dindon, oeufs et oeufs d'incubation de poulet à chair), applicables à tous les Membres de l'OMC. Pareilles catégories empêcheront les pays de grouper ou de dégroupier les produits à leur guise en vue de contourner leurs engagements d'accès aux marchés.</p>  |
| <p>3.6 Canada must pursue the establishment of transparent, effective and binding rules governing TRQ administration to ensure that the committed level of access is achievable. Countries should not be able to use administrative measures, such as: domestic purchase requirements, limits on the size of shipments, lotteries or designated entry points to circumvent their minimum access commitments.</p> | <p>3.6 Le Canada doit exiger l'élaboration de règles transparentes, efficaces et exécutoires régissant l'administration des CT afin que le niveau d'engagement en matière d'accès aux marchés soit réalisable. Les pays ne doivent pas pouvoir utiliser des mesures administratives comme les besoins intérieurs en matière d'achats, les restrictions quant à la taille des cargaisons, les systèmes de loterie ou la désignation de points d'entrée pour contourner leurs engagements au niveau de l'accès minimum.</p> |
| <p>3.7 TRQ administration in support of the objective of equivalent and achievable market access should be guided by the following principles: (a) administrative measures must be fully transparent and predictable to importers and exporters, and be applied equally to all WTO members; and, (b) administrative burdens on importers and exporters should be minimised.</p>                                  | <p>3.7 En vue de favoriser l'attribution d'un accès équivalent et réalisable aux marchés, l'administration des CT devrait être régie par les principes suivants : a) les méthodes d'administration doivent être pleinement transparentes et prévisibles tant pour les importateurs que pour les exportateurs et elles doivent s'appliquer de la même façon à tous les pays Membres de l'OMC et b) il faudrait alléger le fardeau administratif imposé aux importateurs et aux exportateurs.</p>                           |
| <p>3.8 The right to designate the market segments that receive in-quota imports should be allowed provided it does not impede the level of committed access. For example, while Canada currently designates importers for its poultry and egg TRQs, they are consistently fully utilised.</p>  | <p>3.8 Le droit de désigner les secteurs du marché qui recevront les importations contingentes doit être permis, à condition que cette mesure ne gêne aucunement les niveaux d'accès pour lesquels les pays se sont engagés. Par exemple, bien que le Canada désigne actuellement des importateurs pour ses CT de volaille et oeufs, ceux-ci sont constamment utilisés à capacité.</p>  |
| <p>3.9 All country-specific TRQ allocations must be eliminated so that access is available to all WTO members.</p>   | <p>3.9 Toutes les allocations de CT spécifiques à un pays doivent être éliminées de sorte que l'accès soit ouvert à tous les pays Membres de l'OMC.</p>   |

3.10 Simple tariffs that effectively restrict access to a market should be reduced or converted into a TRQ to ensure that real market access is provided. Government procurement must be brought fully under WTO disciplines. For example, through its US\$5.46 billion School Lunch Program, the US government restricts purchases to US food products.

#### 4. Domestic Support

- 4.1 There must be greater discipline governing domestic support, including a cap on total domestic support (amber, blue and green), measured as a percentage of total value of production.
- 4.2 The special consideration for “Blue Box” programs must be eliminated.
- 4.3 The de-minimis exemption for domestic support should be maintained to allow countries to provide a minimal level of support that is often critical to offset agricultural production cycles.
- 4.4 Maintain the measurement of support at the aggregate level.
- 4.5 The definitions of “green programs” must be clarified and made universal to ensure that trade distorting programs do not qualify under the green box. A WTO system for the prior determination of the “green status” of domestic programs must be established.
- 4.6 Recognising that the WTO Agreement on Agriculture calls for non-trade concerns to be taken into account during the next round of negotiations, Canada should seek to: (a) clarify the concept of “non-trade concerns”; (b) ensure that any expenditures related to the financing of this concept is made through existing domestic support categories and is subject to a cap imposed on the total support based on a percentage of the total value of production; and, (c) ensure that the term “multifunctionality”

3.10 Il faudrait réduire ou transposer en contingents tarifaires les tarifs simples qui entravent réellement l'accès à un marché afin de s'assurer que la possibilité d'accès au marché est réelle. Les programmes gouvernementaux doivent être entièrement sujets aux disciplines de l'OMC. Par exemple, dans le cadre de son “School Lunch Program” de 5,46 milliards de dollars, le gouvernement américain limite les achats aux produits alimentaires américains seulement.

#### 4. Soutien interne

- 4.1 Il faut davantage discipliner le soutien interne, y compris l'application d'un plafond sur le soutien interne total (orange, bleu et vert) exprimé en pourcentage de la valeur totale de la production.
- 4.2 Il faut abolir la considération particulière des programmes appartenant à la “catégorie bleue”.
- 4.3 Il faut maintenir l'exemption de-minimis à l'égard des programmes de soutien interne pour que les pays puissent dispenser l'aide minimale sans laquelle on ne peut souvent compenser les effets des cycles de production.
- 4.4 Il faut continuer à mesurer le soutien interne de façon globale.
- 4.5 Les définitions des “programmes verts” doivent être clarifiées et rendues universelles afin d'assurer que les programmes nuisibles pour le commerce ne sont pas admissibles dans le cadre de la catégorie verte. L'OMC doit élaborer un système pour déterminer “l'admissibilité à la catégorie verte” des programmes intérieurs.
- 4.6 Reconnaissant qu'il sera tenu compte des préoccupations autres que d'ordre commercial lors du prochain cycle de négociations, le Canada devrait s'employer : a) à clarifier le concept des “considérations autres que d'ordre commercial”, b) à s'assurer que toutes les dépenses consacrées au financement de ce concept se feront dans le cadre des catégories de soutien interne existantes et seront assujetties à un plafond quant à la valeur totale du soutien, plafond exprimé en pourcentage de la valeur

is not used to justify the creation of a new domestic support category or government financing in excess of the cap.

## **5. Sanitary & Phytosanitary (SPS) Measures, Technical Barriers to Trade (TBT) and Environment**

- 5.1 Sanitary and Phytosanitary (SPS) measures must be based on sound and internationally-accepted science and not used as disguised trade barriers. For example, Australia requires chicken imports to be cooked at 70 degrees centigrade for 143 minutes.
- 5.2 Labeling and packaging requirements must be subject to national treatment so that they are not used as disguised trade barriers.
- 5.3 The Committee on Trade and Environment should become a permanent WTO body. Trade provisions in international environmental agreements should be subject to full WTO discipline.
- 5.4 Recognising that an increasing number of agricultural products, developed through biotechnology, are commercialised and enter into international trade, we support Canada's position to establish a working party on biotechnology in the WTO to determine the adequacy of existing rules and to report to the steering body for the negotiations on whether negotiations are required within the WTO in this area.

## **6. WTO Dispute Settlement Understanding**

- 6.1 Canada must seek to improve the transparency of the WTO and in particular, the WTO Dispute Settlement Understanding through: (a) allowing producer organisations, commodity and trade associations affected by the panel ruling to observe the proceedings of the Dispute Settlement Body

totale de la production, et c) à faire en sorte qu'on ne justifie pas la création d'une nouvelle catégorie de soutien interne ou le franchissement du plafond établi pour les dépenses gouvernementales par la " multifonctionnalité " de l'agriculture.

## **5. Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), obstacles techniques au commerce (OTC) et environnement**

- 5.1 Les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) doivent avoir une base scientifique concrète et reconnue à l'échelle internationale et ne pas servir d'obstacles dissimulés au commerce. Par exemple, l'Australie requiert que les produits avicoles importés soient cuits à 70 degrés Celsius pendant 143 minutes.
- 5.2 Les exigences en matière d'étiquetage et d'emballage doivent être traitées à l'échelle nationale de sorte à ne pas servir d'obstacles dissimulés au commerce.
- 5.3 Le Comité sur le commerce et l'environnement doit être un comité permanent de l'OMC. Les dispositions commerciales contenues dans les ententes internationales sur l'environnement doivent être entièrement assujetties aux règles de l'OMC.
- 5.4 Compte tenu du nombre sans cesse croissant de produits agricoles issus de la biotechnologie qui sont commercialisés et négociés sur les marchés internationaux, le Canada doit s'employer à obtenir l'établissement d'un groupe de travail sur la biotechnologie à l'OMC chargé d'évaluer la pertinence des règles existantes et de faire rapport à l'Organe directeur des négociations sur l'opportunité d'entamer des négociations à cet égard au sein de l'OMC.

## **6. Mémoire relatif au règlement des différends**

- 6.1 Le Canada doit s'employer à obtenir une amélioration de la transparence de l'OMC et, plus particulièrement, du Mémoire relatif au règlement des différends, notamment a) en autorisant les organisations de producteurs et les associations commerciales concernées par

in a manner that does not affect the proceedings themselves; (b) ensuring that adequate proceedings are made available to the public, while respecting any confidential information; (c) ensuring that the WTO panel and Appellate Body submissions are made publicly available on a timely basis.

la décision d'un groupe spécial à observer les procédures de l'Organe de règlement des différends, d'une manière n'affectant pas les procédures elles-mêmes, b) en s'assurant que des comptes rendus appropriés sont accessibles au public, tout en protégeant la confidentialité de l'information et c) en s'assurant que les communications aux groupes spéciaux et à l'Organe d'appel de l'OMC soient rendues publiques en temps opportun.